



CDV 77

Comité Départemental de Voile de Seine et Marne

6, Grande rue, 77940 Blennes

0635 494 997

c.d.voile77@gmail.com et CDV77.com



AS St Fargeau Villers, CN Les Praillons, CN Vaires / Marne, CS Montereau Voile,
CV Dammarie les Lys, CV Seine Port, CYV St Mammès, US Melun, YC Pays de Fontainebleau.

RETOUR DE LA FORMATION À LA SÉCURITÉ DU 08 ET 14 MARS 2026

Veillez trouver ci-dessous le compte rendu des 2 journées de formation dispensées par Jean Marc Barré (APSARA VOILE) en réponse aux besoins de montée en compétences des encadrants de nos activités nautiques et d'amélioration de la sécurité. Nous le remercions pour la qualité de celle-ci, du contenu adapté à nos pratiques et pour sa pédagogie qui a été saluée par les stagiaires. Nous remercions le Cercle de Voile de Seine Port (CVSP) pour son accueil et le prêt de ses infrastructures.



« La première journée a été consacrée au maniement du bateau à moteur avec barre franche. Le permis bateau (côtier ou rivière) se passe sur une embarcation munie d'un volant et d'une manette des gaz déportée, alors que les bateaux de sécurité sont souvent à barre franche. Les manœuvres se sont enchaînées : prise de coffre, accostage, homme à la mer...

La seconde journée s'est bien déroulée sous un beau soleil. Au programme : les interventions sur un 420. On a vu différentes techniques pour aborder, remorquer, resaler. Le petit nombre de stagiaires a permis de les mettre en situation de façon efficace.

Il ne reste pas moins une différence de niveau entre chaque participant due à un manque de pratique du bateau à moteur et donc d'aisance dans son maniement. Ils sont repartis avec la consigne de pratiquer le bateau à moteur et de continuer à s'entraîner aux manœuvres vues durant ces deux jours. J'ai pris la mesure du problème durant ce stage et les stagiaires ont réalisé que cet aspect de l'encadrement pour assurer la sécurité des activités nautiques et de la pratique de la voile ne s'improvise pas.

Il faut être en bonne forme physique pour bouger sur la sécu, saisir un bout et amortir la traction avant de faire un amarrage correct, redresser un bateau et point le plus important : sortir une personne de l'eau de plus de 50 kilos...

Et je ne parle pas des qualités cognitives pour prendre les bonnes décisions ou ne pas se tromper dans le maniement du moteur (confondre marche avant et arrière et les inversions de barre quand on passe de l'un à l'autre).

Si je dis cela c'est parce que sur les sécus on retrouve souvent les personnes qui n'ont pas envie de naviguer à la voile pour cause de problème physique : mal de dos, fatigue... Heureusement ils ne sont pas tous comme ça, mais c'est un état de fait qui est à prendre en compte.



Pour la suite, il faudrait renouveler cette opération tous les ans pour des nouveaux et en invitant ceux qui sont déjà venus sur un après-midi (recyclage/échange/transmission) ou obliger chaque club à avoir un référent qui devrait passer le bloc " EPMS" de la formation CQP IV.

C'est la partie qui permet aux stagiaires d'être en situation, avec un bateau à moteur, devant du public. C'est une qualification FFV et une reconnaissance officielle qui est validée par deux évaluateurs FFV.

Ce référent se chargerait de la formation et du suivi dans sa structure. Cette formation dure une semaine. Elle peut être faite en plusieurs week-ends sur la période d'hiver.

Je reste à la disposition du CDV 77 pour continuer dans cette voie visant à former des pratiquants et bénévoles au sein des clubs pour aller vers plus de sécurité et de sérénité sur l'eau.

Cordialement.

JM BARRÉ DEJEPS voile »

La saison 2026 permettra d'évaluer les bénéfices de cette formation au sein des clubs ayant envoyé des stagiaires. Nous en ferons le bilan lors de notre prochaine AG. S'il s'avère positif, son renouvellement sera voté. (le CDV 77)